



Protection des
cultures



Productions
végétales



Commercialisation des
productions végétales

Page 1 sur 3



Code de la fiche : RNCP36954

Date de publication : 12/10/2022

Organisme certificateur : Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

L'ouvrier de production horticole participe au processus de multiplication, culture et négoce de végétaux.

PRÉREQUIS

- Maîtriser les savoirs de base (lecture, écriture, calcul)
- Avoir un intérêt pour les métiers de l'entretien des espaces verts
- S'intéresser à l'environnement et aux végétaux

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

- Entretien individuel de motivation
- Dossier de candidature
- Test
- Information collective
- Accès à la formation après validation du dossier et entretien

PUBLIC CONCERNÉ

Demandeur d'emploi âgé de 16 à 62 ans

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Vous recevrez un accompagnement personnalisé.

15 places disponibles

DURÉE & LIEU

6 mois environ (735 heures, soit 581 heures en centre à la MFR de Grande-Terre et 154 heures en milieu professionnel).

DATES

De novembre 2024 à avril 2025 (voir planning des sessions)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Il a pour objectif de renforcer les compétences techniques des stagiaires, tout en leur permettant de s'approprier les spécificités des pratiques horticoles locales. Elle couvre des domaines variés tels que :

- La multiplication des végétaux par semis, bouturage et greffage.
- La mise en place et le suivi de cultures en serre et en pleine terre.
- La protection phytosanitaire, la gestion de la fertilisation, et la taille des végétaux.
- La réception, le conditionnement et la commercialisation des produits horticoles.

L'EUROPE S'ENGAGE EN
GUADELOUPE



COFINANCÉ PAR
L'UNION EUROPÉENNE



Protection des
cultures



Productions
végétales



Commercialisation des
productions végétales

Page 2 sur 3



PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation se compose de 4 modules tels que

1. **Multiplier des végétaux en production horticole**

- Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire.
- Semer des végétaux.
- Bouturer et greffer des végétaux.
- Protéger les végétaux contre les parasites, maladies et adventices.

2. **Mettre en place et assurer le suivi des cultures de végétaux**

- Identifier et contrôler l'état sanitaire des végétaux.
- Mettre en place des cultures hors sol et pleine terre.
- Assurer les apports en eau et en éléments minéraux.
- Protéger les cultures contre les parasites et maladies.

3. **Réceptionner, préparer et conditionner des végétaux, conseiller la clientèle**

- Réceptionner et contrôler les livraisons de végétaux.
- Préparer et conditionner des végétaux pour la vente ou l'expédition.
- Conseiller les clients sur l'achat et l'entretien des végétaux.

4. **Atelier de recherche de stage et d'emploi**

- Accompagner les participants dans la recherche de stage et d'emploi.
- Renforcer les techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien).

FINANCEMENT & TARIF

- Demandeur d'emploi : prise en charge par le FSE région
- Possibilité de restauration à la MFR

MÉTHODES MOBILISÉES

Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé

MOYENS MOBILISÉS

- Plateaux techniques : atelier de maintenance du matériel d'espaces verts, quadrats de création paysagère, serre, tunnel.
- Laboratoire de biologie et sciences physiques.
- Vidéos, documents professionnels, fascicules, fiches techniques, fiches de consignes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation professionnelle : 4h10, couvrant les différentes étapes de la production horticole (semis, bouturage, culture hors sol et pleine terre, apport en eau, etc.)
- Entretien technique : 30 minutes
- Questionnaire professionnel : 1h05
- Entretien final : 20 minutes

SUIVI DE L'ACTION

- Un responsable de formation assure la coordination pédagogique des parcours de certification, le suivi des stagiaires lors des périodes en entreprise, l'accompagnement des travaux personnels. Le responsable est également chargé d'effectuer le temps d'accueil en début de session et de bilan de fin.
- Il assure aussi l'accompagnement individualisé tout au long du parcours, notamment pour la rédaction des différents dossiers.

Un suivi est assuré par le biais d'un carnet d'activités et par des visites des formateurs sur les lieux de stage.

ÉVALUATION DE L'ACTION

- Bilans hebdomadaires, semestriels et finaux
- Acquisition des compétences
- Enquêtes de satisfaction à "chaud" et à "froid"

Protection des
culturesProductions
végétalesCommercialisation des
productions végétales

Page 3 sur 3

**ÉQUIVALENCES**

Certiphyto : ce titre ouvre la voie à l'obtention, par équivalence, du certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques.

PASSERELLES / POURSUITE DE PARCOURS

- Bac pro Aménagement Paysagers
- Bac pro Production Horticole
- BP Aménagement Paysagers

DÉBOUCHÉS

- Aide horticole, aide-maraîcher, aide-pépiniériste
- Cultivateur (maraîchage-horticulture), horticulteur
- Ouvrier horticole, ouvrier pépiniériste, pépiniériste
- Bulbiculteur, floriculteur, greffeur, pépiniériste viticole, producteur de semences, serriste

QUALIFICATION DE NOS INTERVENANTS

Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles cohérentes avec les objectifs professionnels de la formation ou la certification visée, ainsi que d'une expérience professionnelle suffisamment adéquate.

RESPONSABLE DE FORMATION

GELABALE Jean-François : licence protection de l'environnement

E-mail : jf.gelabale@mfr.asso.fr

RÉSULTATS

- Taux de satisfaction des stagiaires : À venir
- Taux d'abandons : À venir
- Taux de présentation à l'examen : À venir
- Taux de retour des enquêtes : À venir
- Taux d'insertion dans l'emploi : À venir

La MFR est particulièrement sensible aux personnes en situation de handicap. Pour toute situation de handicap, merci de prendre contact avec notre référente handicap, Ludyvine HERESON.

**Maison Familiale Rurale de Grande-Terre**

Les Mangles

97131 Petit-Canal

Tél : 0590 23 26 72 / 0690 97 31 70

Email : mfr.le-moule@mfr.asso.fr